

Académie de
POITIERS
Collège Arthur
Rimbaud
68, rue du Docteur
Roux
86190 Latillé
Tél : 05-49-51-88-34

PROCES - VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 25 novembre 2019

Année scolaire : 2019-2020

Numéro de séance : 3

Date de transmission de la convocation aux membres : 15 novembre 2019

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme Myriam ORAVEC

Secrétaire de séance : M Antoine LAUNAY-QUERRE

Quorum (13 ou 16) : sans objet

Nombre de présents : 19

Ordre du jour

1 - Désignation du secrétaire

2 - Approbation du précédent compte rendu

3 - Opérations financières

-Budget

-Prélèvement réserves 2019

-Sorties d'inventaire

4 - Contrats et Conventions

5 - Questions diverses

PRESENCE au CONSEIL
Séance du 25 novembre 2019

Qualité	Titulaires				Suppléants		
	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A(*)
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	ORAVEC Myriam	X				
	Proviseur adjoint ou principal adjoint						
	Gestionnaire	DELESCHAUD Claude	X				
	C.P.E.	LAHORGUE Marie	X				
EULSLOCAUX	Conseil Départemental	COQUELET BENOIT		X			
		GIBault René		X			
	Communauté de Communes	RIGOLLET Claudette (à titre consultatif)			X		
	Commune de Latillé	DUPONT Benoit		X			
PERSONNALITES QUALIFIEES	MERIGOT Fabienne (CD)	X					
	BROSSARD Mathieu (DA)		X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	BACHELIER Sandrine	X				
		CANTIN Yann	X				
		RIVIERE Charlotte	X				
		BILLAUD Sandra	X				
		DELGADO Marie Noëlle	X				
	VERGNAUD Sandra		X		MIRONNEAU Angélique	X	
Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	JACQUES Nathalie	X					
	DEBARE Véronique	X					
PARENTS D'ÉLÈVES	Parents d'élèves	BRIN Annabelle	X				
		LABARDE Valérie		X			
		LAUNAY-QUERRE Antoine	X				
		POTHET Emmanuelle	X				
		PRESTROT Céline	X				
		RICHARD-LAVASTRE Aurélie	X				
	Élèves	LAUNAY-QUERRE Maxence	X				
ALAPETITE Antoine		X					

CA du 25 novembre 2019 au collège de Latillé (début 18h00)

Présents : 18 votants + 1 personne invitée

Le quorum étant atteint, la présidente du Conseil d'Administration ouvre la séance à 18h00.

Désignation du secrétaire de séance : Antoine Launay-Querré (Parent d'élèves)

VOTE POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Approbation de l'ordre du jour de ce CA : vote OUI à l'unanimité (18 votants).

VOTE POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Validation du Procès-verbal du précédent CA : vote OUI à l'unanimité (18 votants).

Arrivée d'Annabelle BRIN (Parent d'élèves) à 18h05 (on passe à 19 votants)

VOTE POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Opérations financières :

Budget : Dotation Globale de Fonctionnement (du département) – DGF

Madame Oravec et Monsieur Deleschaud proposent une répartition de la DGF pour l'année 2020. Description et explication de cette répartition par Monsieur Deleschaud (voir le document ci-joint).

La DGF est de 105 960 € pour l'année 2020 (augmentation de 12,25 % par rapport à l'année précédente, 94 395 € en 2019). La répartition de cette dotation est réalisée entre le service AP (Pédagogie), le service VE (Vie de l'élève) et le service ALO (Administration et Logistique). La DGF étant plus importante cette année, la part pour le service AP a augmenté de 20,75 % et la part pour le service ALO a augmenté de 8,47 % (le service VE conserve une part identique à celle de l'année précédente). La répartition est donc la suivante :

- 35 260€ pour le service AP,
- 700€ pour le service VE,
- 70 000€ pour le service ALO.

Rappel sur le SRH (Service de Restauration et d'Hébergement) : ce service est financé par les familles (pour rappel 2,93€ pour les demi-pensionnaires par repas, correspondant à environ 404,34€ à l'année par famille). Le SRH participe au financement du service ALO à hauteur de 20,5 % de son budget (correspondant aux frais de fonctionnement, fluides : eau, électricité...). Ces 20,5 % correspondent à la somme de 37 976,63€ et viennent s'ajouter au 70 000€ pour le service ALO.

Concernant le service AP (Pédagogie) et plus particulièrement les « projets pédagogiques », le budget pour 2020 sera de 9 321€. Cette somme sera utilisée pour le voyage en Angleterre, pour le voyage en Normandie, pour le projet « Collège au Cinéma », pour la sortie à la Rochelle, pour les projets « Musique ». De cette somme, il reste donc environ 3 880€ pour les autres projets à définir pour l'année 2020.

Le département a attribué 11 000€ pour du matériel informatique (pour la Technologie).

Dans la DGF, il y a la « Prime Mobilité Ruralité » de 2 125€ pour accompagner les projets dans leur déplacement. Cette prime ne semble pas suffisante pour accompagner convenablement l'ensemble des projets du collège.

Concernant le service VE, les 700€ attribués à ce service correspondent à la formation des délégués (400€) et à la Vie Collégienne (300€).

VOTES concernant la répartition de la DFG dans les services AP, VE et ALO : vote OUI à l'unanimité (19 votants).

VOTES concernant le budget général, répartition détaillée (voir le document ci-joint) : vote OUI à l'unanimité (19 votants).

Prélèvement sur réserves :

Au 31/12/2018, les réserves du collège étaient de 67 000€.

En 2019 : il y a eu un prélèvement de 2 000€.

Pour finir l'année 2019, le service ALO ne pourra pas honorer toutes les charges de fonctionnement ; Monsieur Deleschaud demande donc au Conseil d'Administration de l'autoriser à faire un prélèvement sur réserve, pour le budget de l'année 2019, de 8 000€.

Il demande également un prélèvement sur réserve, pour le budget de l'année 2020, de 4 000€ pour le renouvellement des ordinateurs du service administratif.

VOTES concernant ces deux prélèvements sur réserve : vote OUI à l'unanimité (19 votants).

Sorties d'inventaires :

Monsieur Deleschaud avec le comptable ont mis le patrimoine du collège à jour en sortant de nombreux objets de l'inventaire du collège. Ces objets ne sont plus « opérationnels » au sein du collège et étaient présents néanmoins dans les comptes du collège. Cette sortie d'inventaire correspond à la somme de 72 805,68€.

VOTES concernant cette sortie d'inventaire : vote OUI à l'unanimité (19 votants).

Contrats et Conventions :

IGAP 86 : Groupement d'achat de la Vienne (géré par le Lycée Victor Hugo), principalement achat de fourniture alimentaire (mutualisation).

Cotisation pour le collège Arthur Rimbaud : 200€.

VOTES concernant l'adhésion à ce groupement d'achat : vote OUI à l'unanimité (19 votants).

Questions diverses : différentes informations

Les parents souhaitent avoir des précisions sur les activités du Foyer depuis la rentrée.

Madame Lahorgue comprend l'agacement / l'attente des parents et apporte des explications sur le foyer.

L'ouverture du foyer, pour le moment, est bloquée car le collège n'a pas trouvé de « services civiques » pour l'animation et l'encadrement de ce foyer. Le collège n'a reçu que deux candidatures. Ces candidatures n'étaient pas recevables (trop jeune et/ou « service civique » déjà effectué).

Le collège essaye de trouver d'autres solutions :

- Partenariat avec le secteur jeune du Centre Socio-Culturel (Marion et Matthieu) ; le CSC pourrait proposer une intervention de Marion sur un ou plusieurs temps de pause méridienne.
- Assistant d'éducation
- Des collégiens : responsabiliser des collégiens (4ème et 3ème) dans l'ouverture du Foyer.
- Parents volontaires : c'est une possibilité.

Le foyer n'est pas ouvert pour l'instant, mais des activités existent sur la pause méridienne et le vendredi après-midi :

- Lundi : en plus de l'UNSS (Handball, Basket, Futsal), il y a le Club Choral/Danse, le Club Lecture/Ecriture et le Club Escape Game ;
- Mardi : en plus de l'UNSS (sports de Raquette), il y a le Club Jeux de Rôles, le Club Broderie, le Club Fabrication de figurines Harry Potter et le Club Danse ;
- Jeudi : en plus de la Chorale, il y a le Club Théâtre ;
- Vendredi : en plus de l'UNSS (Handball, Basket, Futsal), il y a un Atelier Moment Zen, le Club L'atelier D'Arthur, le Club découverte Culture Créole, le Club Fée Crochettes, le Club Projet (CSC) et le Club « As du clavier » ;
- Vendredi après-midi : il y a le Club Jeux de Société (CSC) et l'Atelier Ecriture/Lecture « A la page » (CDI).

Il y aura peut-être également un Club Yoga (en attente d'intervenant). Cette année, il y a eu de nombreuses propositions d'élèves. Ces différents clubs ont commencé ou vont très prochainement commencer. Le Foyer a réalisé des achats pour ces différents clubs et également des jeux de société.

Noël : Avant les vacances de Noël, les élèves pourront profiter d'un groupe de musique sur la pause méridienne (le jeudi) avec un repas de Noël.

Les 3èmes : Ils ne pourront pas profiter du repas de Noël car ils seront en stage de découverte professionnelle. Le brevet des collèges aura lieu le lundi 29 et mardi 30 juin 2020. Mme Oravec précise que le mardi midi (30 juin), les 3èmes pourront se retrouver pour fêter la fin du brevet autour d'un « repas amélioré » (pour compenser notamment le repas de Noël).

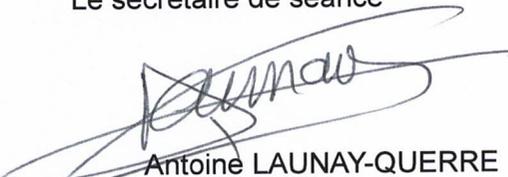
Mouvement de grève du 5 décembre. Mme Oravec a décalé les différentes réunions prévues ce jour-là, notamment les conseils de classe. Mme Oravec fera un mot sur Pronote aux Parents.

Artiste en Herbes : les parents d'élèves annoncent avoir réservé la salle des fêtes de Latillé pour la soirée Artiste en Herbes, le 15 mai 2020.

Voyage des 3èmes : les délégués élèves et les parents d'élèves sont surpris que les 3èmes n'aient pas les mêmes projets de sortie/voyage pour l'année scolaire : 2 classes de 3ème partent en Normandie et les élèves qui ont pour deuxième langue l'allemand iront en Allemagne. Ces deux voyages concernent pour certains les mêmes élèves ; alors que d'autres élèves ne partiront pas du tout.

Une représentante des enseignants précise qu'il a fallu faire un choix en troisième car les subventions sollicitées ne peuvent être attribuées que pour deux classes et non par pour un niveau. Elle ne peut que le regretter.
Fin du conseil d'administration.

Le secrétaire de séance


Antoine LAUNAY-QUERRE

La Principale


Myriam ORAVEC